

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 11 mars DE L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Étaient présents : MM. Benoît BALUT, Christophe COPLO, Eric HEBERT, Dominique LEGO, Christophe THIESSÉ,
Mmes, Catherine BATAILLE, Sylvie CARDONA-GIL, Catherine DUVALLET,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET. Lahsaine AIT BABA,
Mmes Inci ALTUNTAS, Pascale DUMONTIER, Annick GASCHER, Brigitte ROIX.

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON.

Avai(en)t donné pouvoir :
M. Lahsaine AIT BABA à Mme Maryline DESLANDES.

M. Christophe THIESSÉ
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Sabrina EL MESBAHI, Sébastien MULLER, Hélène DUTEURTRE, Sandy TREILLE, Grégory TEINTURIER, Djibrirou SOW, Isabelle AVENEL, Clara MOULIN, Mireille FRESNE, Audrey MELGARD, Lucille BARBULEE, Sandrine PAIN, Sandrine BOUGUERRA, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

DATE DE SÉANCE

11 mars 2025

DATE DE CONVOCATION

5 mars 2025

DATE D'AFFICHAGE

13 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE

16

PRÉSENTS

9

PROCURATION(S)

1

VOTANTS

10

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Délibération n° 1

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) représente une étape essentielle de la procédure sur la situation économique et financière de la collectivité afin d'éclairer les choix lors du vote du Budget Primitif.

La tenue du Rapport d'Orientation Budgétaire constitue une formalité substantielle et doit permettre d'informer les membres du Conseil d'administration de la loi du 6 février 1992 (article L2312-1 et suivants du CGCT) sur l'administration territoriale de la République, code général des collectivités.

Ce rapport permet de présenter différentes informations sur la situation et l'évolution du fonctionnement financier et organisationnel du CCAS, dans les deux mois précédents l'adoption du budget.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire donne lieu à un vote. Il constitue donc une étape importante et obligatoire du cycle budgétaire et en plus des éléments financiers de l'année écoulée, il permet de souligner les grandes tendances d'évolution.

Madame Maryline Deslandes, Vice-présidente présente les éléments suivants :

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le budget du CCAS en quelques chiffres

En 2024, le Budget du CCAS a été voté pour un montant de 2 713 971€ en section de fonctionnement et 137 121€ en section d'investissement.

Le budget prévisionnel 2025

Pour l'année 2025 la prévision du budget sans l'intégration du résultat de l'exercice précédent est estimé en fonctionnement à 2 768 928 € soit une augmentation de moins de 3,6%

En section d'investissement est estimée à 80 000€.

A la date de la présentation de ce rapport, le résultat de l'exercice 2024 reste provisoire. Il est estimé à 400 000€. Ce montant s'explique par la régularisation comptable et l'encaissement de recettes fin 2024 alors qu'elles étaient attendues début 2025.

A- Les dépenses de fonctionnement :

011 – Les charges à caractère général :

Pour l'année 2025, elles sont estimées à 666 680€ en augmentation de 25 000€ par rapport à l'exercice 2024 suite au changement de chapitre de l'assurance du personnel cette dépense était sur le chapitre 012 « charges de personnel ».

Les dépenses de ce chapitre concernent les fluides, les fournitures pour les chantiers jeunes, l'intervention des prestataires extérieurs les contrats de maintenance (informatique, copieurs), les locations de l'Inter Médiation Locative (IML), l'évènementiel des colis et du banquet des Seniors ainsi que la location du bâtiment de la Résidence Espages et ses prestations alimentaires.

012 – Les charges de personnel :

Les charges sont estimées à 1 716 848€ en diminution par rapport à l'année 2024 (1 755 510 €).

▪ **Des effectifs stables**

Au 31 décembre 2024, le CCAS comptait **42 agents représentant 33.62 en Equivalent Temps Plein (ETP), soit 7 agents de moins qu'en 2024.** Cette baisse s'explique par la diminution du nombre de recrutement d'agents au CLAS et des départs non remplacés.

Une réflexion permanente est réalisée pour structurer et rationaliser l'organisation des services. Le non remplacement systématique des départs à la retraite et des absents est également à souligner.

Le tableau ci-dessous présente la répartition physique des agents par catégorie :

Année	A	B	C	Total
2023	11	11	27	49
2024	13	8	21	42

Ainsi, le CCAS comptabilisait au 31 décembre 2024 (en ETP) 16.37 titulaires (2023 : 19.08), 14.25 agents en contrats de droits publics (2023 : 17.95), 2 agents en contrats aidés (2023 : 3) et 1 agent vacataire (2023 : 1).

Sexe	Temps Complet	Temps non complet	Temps partiel 80% demande agent	Total
Féminin	26	9	1	36
Masculin	11	2	0	13
Total 2023	37	11	1	49
Féminin	20	8	1	29
Masculin	10	3	0	13
Total 2024	30	11	1	42

▪ **Les principaux faits marquants qui ont impacté la masse salariale**

2024 :

- La nouvelle bonification indiciaire (NBI) (12 278.25 € brut) : Les fonctionnaires occupant des emplois comportant une responsabilité ou une technicité particulière perçoivent une bonification appelée nouvelle bonification indiciaire (NBI), sous forme de points d'indice majoré supplémentaires.
Le décret 2015-1386 du 30 octobre 2015 a instauré une N.B.I. supplémentaire aux fonctionnaires exerçant certaines fonctions au sein des quartiers prioritaires de la ville (Q.P.V.),
- Le recrutement de 82 jeunes dans le cadre des chantiers jeunes durant les périodes des vacances scolaires (124 173.79 €),
- L'augmentation du SMIC, le reclassement, les avancements de grade et les avancements d'échelon ont eu un fort impact sur la masse salariale.

65 – Autres charges de gestion courantes

Ce chapitre prévu pour un montant de 342 900€ (contre 250 840 € en 2024) comprend sur ses grandes lignes le versement des subventions aux associations locales et aux organismes ou associations intervenant au titre du PRE et de la Cité éducative soit 100 000€ chacun, pour lequel le CCAS perçoit le financement de l'Etat. Il comprend également l'inscription de crédits pour l'attribution de soutiens financiers aux personnes en difficulté au cours de l'année et les dispositifs individuels comme le permis citoyen et le Revenu Etudiant Rolivalois.

B - Les recettes de fonctionnement :

Le budget du CCAS est équilibré essentiellement par la subvention de la ville. En 2025, la subvention nécessaire à l'équilibre de ce budget sera de **1 898 785€** pour assurer l'équilibre du budget et le financement des actions mise en œuvre au cours de l'année comme : les chantiers jeunes, le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire, l'Inter Médiation Locative (IML), ...

Pour 2025 la subvention d'équilibre nécessaire sera de 1 898 785€. Elle permettra de pérenniser les actions en faveur de la population et d'assurer la continuité d'un service public de qualité adapté aux besoins des habitants.

Les autres recettes de fonctionnement sont estimées à 870 000 €.

Elles correspondent aux paiements des loyers et prestations de la Résidence Espages, aux financements des partenaires (Bailleurs sociaux, CASE, CAF, Etat) sur les actions : Inter Médiation Locative, Pôle Solidarité autonomie, Foyer Jeunes Travailleurs (FJT), Médiation sociale,

Chantiers jeunes, Programme de Réussite Educative, Vacances en famille, Cité éducative, mais également au remboursement par l'assurance Relyens de la rémunération du personnel en arrêt maladie, à la prise en charge par l'ASP d'une part de la rémunération des adultes relais.

C- La section d'investissement :

Pour 2025, la section d'investissement est évaluée à hauteur de 80 000€, elle permettra l'achat de mobilier pour le FJT et la Résidence Logéo/Nexity, l'achat d'ordinateurs en remplacement de postes pour certains agents, le changement des fauteuils de bureaux ainsi que le remboursement des cautions aux résidents de l'Espages.

Cette section est de l'autofinancement, elle comprend la dotation aux amortissements et l'encaissement des cautions.

Le CCAS de la ville de Val-de-Reuil est composé de 6 services :

- Service administratif et financier,
- Service médiation GUSP,
- Service solidarités-autonomie (social et handicap),
- Service seniors (dont la résidence Espages),
- Service logement,
- Service accès au droit et France Services.

Il abrite également l'équipe et le budget du service réussite éducative avec lequel il travaille en étroite collaboration.

Ces services sont mis à la disposition de la population pour accompagner, aider et soutenir les administrés dans leurs démarches, leurs difficultés et leurs projets. Ils permettent au CCAS de poursuivre son engagement auprès des publics les plus fragiles.

Au-delà de l'action quotidienne d'accueil inconditionnel et d'accompagnement, quelques temps forts rythment l'année et contribuent à mettre en avant des thématiques spécifiques telles que :

- La lutte contre les violences intrafamiliales,
- La Semaine Bleue,
- Les journées France Services.

Un autre enjeu fort auquel souhaite répondre le CCAS : prévenir et diminuer les phénomènes de non-recours, informer, sensibiliser et aller à la rencontre des plus fragiles afin d'assurer une veille sociale et prévenir les situations de rupture. Le dispositif expérimental des « Ambassadeurs des droits » a ainsi permis de rencontrer 132 personnes en 2024 et de récolter des éléments essentiels à la poursuite de cette action.

Par ailleurs, en 2024, le CCAS a poursuivi les nombreuses actions spécifiques en faveur du bien-vieillir et a pu travailler à structurer l'analyse des besoins à l'aide d'un cabinet d'études.

Enfin, l'établissement et les équipes sont fortement impliqués dans le développement d'une politique globale favorisant l'accès aux soins et contribuant à créer des liens avec les professionnels de santé.

Le bilan de l'activité 2024

Relais de proximité, le CCAS reste le lieu parfaitement identifié par les Rolivalois ayant un besoin d'accompagnement. La qualité de l'accueil inconditionnel, les réponses apportées ou les orientations conseillées restent le critère de satisfaction le plus probant. L'implication dans la démarche qualité engagée par la Ville et la poursuite de l'amélioration continue est une des priorités du CCAS.

En 2024 le CCAS a enregistré près de 12 000 sollicitations diverses (6 500 en physique et 5 400 téléphoniques).

Outil privilégié de la politique d'action sociale communale, le CCAS a également pour mission d'instruire les demandes d'aide sociale légale. Parmi ses obligations, l'élection de domicile permettant aux personnes sans lieu de résidence stable d'obtenir une élection de domicile. Elles peuvent ainsi prétendre aux prestations sociales légales réglementaires et conventionnelles, à la délivrance d'un titre national d'identité, à l'inscription sur les listes électorales, à l'aide juridique et/ou à l'exercice des droits civils.

En 2024, **66 domiciliations** (incluant les renouvellements) ont été enregistrées au CCAS.

Chaque demande est examinée individuellement afin de déterminer le lien effectif que le demandeur possède avec la commune.

✓ Le Service Logement

La commune comptait, au 1^{er} janvier 2024, **3143 logements sociaux**.

Le service logement est composé de 2 agents. Sa mission est d'accompagner les personnes et/ou les familles, et plus particulièrement celles qui rencontrent des difficultés sociales ou économiques, en vue de leur permettre d'accéder à un logement adapté à leur situation et s'y maintenir.

Ainsi, **474 demandeurs de logement** se sont tournés vers le service en 2024.

Depuis octobre 2022, le service logement a accès au **Système National d'Enregistrement** en tant que guichet enregistreur. Il a ainsi enregistré et attribué un numéro unique à 59 demandes et a pu mettre à jour 132 dossiers.

Présent à toutes les commissions d'attribution de logements sociaux sur le territoire communal, le service a participé à **129** commissions au cours desquelles 608 dossiers ont été étudiés avec **214 attributions effectives**.

Les relogements engagés dans le cadre du **Nouveau Programme de Renouvellement Urbain** ont été clôturés en fin d'année 2024. Avec la diminution du taux de vacance, cela va permettre de satisfaire plus facilement d'autres demandes de Rolivalois, ou bien de faire venir des familles extérieures.

La mise en place de la gestion en flux des réservations de logements à partir du 1^{er} janvier 2024 a été favorable à la Mairie : une totalité de 20 logements a été fléchée sur le contingent Mairie alors que seulement 7 logements sont définis dans le cadre des conventions de gestion.

Le logement accompagné

Depuis septembre 2022, la Ville s'est inscrite dans le déploiement de places en intermédiation locative.

L'idée est de faciliter l'accès direct au logement des personnes défavorisées, en mobilisant un accompagnement adapté aux besoins des ménages. Le logement d'abord, plan quinquennal porté par le législateur est relayé par une volonté communale au travers de l'accompagnement de 22 places vers du logement accompagné.

Le projet est financé pour un montant total de 52 000€ et permet de capter des logements selon les besoins des personnes orientées ainsi que d'assurer un accompagnement vers l'accès à un logement autonome.

Les perspectives 2025 :

Nouvelles constructions

Une résidence seniors devrait être livrée pour le 2^e trimestre 2025. Il s'agit de 82 logements sociaux, T2 et T3, mis en location par LOGEO Seine.

Une convention est signée entre LOGEO et le CCAS qui fixe la collaboration de chacun. Le CCAS interviendra sur deux volets :

-La mise en place d'animations et de permanences diverses au sein des espaces communs de la résidence,

-La gestion de la demande de logement : de l'instruction au positionnement dans le cadre de l'attribution.

Les demandes sont centralisées par le service logement qui a commencé à recevoir les personnes en entretien individuel en août 2024. 95 demandes sont enregistrées au 20/02/2025.

Les projets immobiliers en lien avec le bien-vieillir se poursuivent sur la Ville en 2025. Un nouveau partenariat sera donc à engager avec un bailleur qui n'était pas encore présent sur la commune : Quevilly Habitat. En lien avec le promoteur Nexity, une résidence « ASV », pour laquelle la première pierre a été posée le 07 février 2025 aura, à l'instar de la résidence Logéo, des espaces communs gérés par le CCAS.

Dans le cadre de l'IML, le CCAS fait face à une réelle difficulté liée à l'accueil de publics fragiles et au nombre important d'impayés.

Pour 2025 apparaît donc la nécessité d'engager une collaboration avec un cabinet d'huissiers et d'avocats sur le volet recouvrement et procédure d'expulsion, volet à prendre en considération et devant nécessairement faire l'objet d'une projection financière.

✓ Le Pôle Solidarités Autonomie

Ce service a pour mission d'accueillir, d'orienter et d'accompagner les Rolivalois rencontrant des difficultés dans les domaines du budget, du logement, de la santé, du maintien à domicile, de la protection...

Il intervient auprès des personnes les plus touchées par la précarité mais peut également être un soutien et un relais dans le cadre de différentes démarches administratives.

Les professionnelles de ce service participent également aux instances associatives et institutionnelles (CCAPEX, CTO, commissions Epireuil, Veille Educative...).

Composé initialement de 3 Conseillères en Economie Sociale et Familiale, d'une assistante sociale, et d'une référente handicap, le service a subi de nombreux changements en 2024 : deux nouveaux recrutements au premier semestre, suivi de deux départs fin 2024.

Elément central de l'action du CCAS, le pôle Solidarités Autonomie s'articule et s'organise en lien avec les autres services. Les échanges sont facilités par le travail collaboratif quotidien et permettent d'appréhender les problématiques des usagers dans leur globalité.

Plus de **2000 entretiens** ont été menés en 2024, auprès d'un public majoritairement isolé et d'une moyenne d'âge de 60 ans.

Près de 30% des demandes entrantes concernent de l'aide alimentaire.

Dans un souci de réactivité et d'organisation, une nouvelle procédure d'accueil a été mise en place dans le cadre de la demande alimentaire et

d'hébergement : des permanences sans rendez-vous deux fois par semaine permettent ainsi aux usagers d'être reçus très rapidement. Une réponse leur est apportée le lendemain.

Le logement reste toujours une problématique centrale, aussi bien pour l'accès que pour le maintien dans les lieux en cas d'impayés locatifs.

137 dossiers CCAPEX ont donné lieu à **42 accompagnements** dans le cadre d'impayés locatifs).

20 octrois du concours de la force publique ont été accordés en 2024, pour 9 expulsions effectives.

Volet handicap

Le CCAS consacre une attention particulière à la thématique du handicap, sujet transversal dans une commune qui accueille le nombre le plus important de personnes en situation de handicap du territoire de l'agglomération.

La halte répit aux aidants, basée dans un appartement de la résidence Espages, poursuit son activité d'accueil, d'accompagnement et d'orientation des familles et proches aidants. L'appartement est équipé d'une salle sensorielle et d'un bureau. Les activités proposées peuvent se dérouler aussi bien en intérieur, qu'à l'extérieur, ou encore aux domiciles des aidants.

De nombreux dispositifs se sont développés sur la commune : poursuite de l'Aide à la Vie Partagée au sein de l'Espages, installation de l'ADAPEI27 au sein des locaux de la MDD ... viennent compléter l'arrivée de partenaires œuvrant dans ce champs (UEEA au sein de l'école Victor Hugo, EMAS Trisomie 21, SESSAD, etc).

L'agent en charge du handicap a reçu en 2024 près de 500 personnes ou familles. En outre, grâce à un partenariat avec l'organisme de Séjours de Vacances adaptées, UFCV, ce sont 6 jeunes rolivalois qui ont pu bénéficier d'une semaine de vacances adaptées l'été dernier.

Enfin, le service gère également l'aide à la mobilité pour les publics les plus en difficulté et les seniors de plus de 65 ans, non imposables. 821 titres de transports ont ainsi été délivrés en 2024.

Les perspectives 2025 :

Le recrutement prévu d'un responsable du service qui permettra d'assurer une veille statistique, de coordonner l'activité quotidienne et de renforcer les projets structurants du CCAS (les groupes VIF, l'Aller Vers, la santé...).

La poursuite des permanences liées aux demandes alimentaires et d'hébergement d'urgence.

La nécessaire maîtrise des dépenses amène à reposer les critères liés à l'attribution des titres de transport.

Enfin, l'arrivée d'un responsable aura pour conséquence une réorganisation de l'activité, à travailler avant la fin du premier semestre 2025.

✓ La Santé

Alors que le nombre de médecins baisse fortement, l'accès aux soins pour tous devient de plus en plus complexe.

Les nouvelles générations de praticiens ne sont pas assez nombreuses pour compenser le nombre de départs.

La Ville s'est engagée à lutter contre ce phénomène de désertification médicale autant que sur le volet de l'accès aux soins des publics qui en sont le plus éloignés. Professionnels et élus ont donc tissé des liens ténus avec les services de santé.

Une convention d'aide à l'installation des professionnels de santé a pu voir le jour en 2024. Celle-ci prévoit une indemnisation versée par la Ville dans le cadre d'une installation répondant aux critères d'éligibilité de l'Agence Régionale de La Santé (ARS).

Parallèlement au travail engagé auprès des services de l'agglomération et de l'ARS visant à l'obtention d'un atelier santé ville, les équipes ont pu recevoir, sur cette année 2024, quelques spécialistes émettant le souhait de s'installer sur la commune (dentistes, neurologue, cardiologue).

Perspectives 2025

La signature de la première convention d'aide à l'installation avec les dentistes mutualistes,

L'organisation d'un forum santé impliquant également les cabinets médicaux,

L'accueil de stagiaires étudiants(es) permettant de travailler sur du diagnostic et de l'évènementiel,

L'arrivée d'un agent de l'agglomération dans le cadre du dispositif Santé Ville (60%ETP),

Poursuite de la collaboration avec France Mutuelle en élargissant les bénéficiaires de l'offre à la totalité de la population Rolivaloise.

✓ Les Seniors

« Dans l'Eure, **154 920 personnes ont plus de 60 ans**. Un chiffre qui devrait augmenter de 22% à l'horizon 2030, pour atteindre 189 460 Eurois. Il est constaté qu'un senior sur trois est dépendant et que 85 % des Eurois souhaitent vieillir à domicile » (source eureennormandie.fr).

A Val-de-Reuil, les plus de 60 ans représentent près de 13% de la population. La Ville s'implique dans de nombreux projets et actions visant à favoriser le bien-vieillir et accompagner le maintien de l'autonomie au travers d'activités sportives et/ou de loisirs autant que sur le volet de l'accès aux soins ou du logement.

L'année 2025 va permettre de voir se concrétiser ou se renforcer quelques projets initiés, tout en poursuivant les actions phares à destination du public seniors :

1- Des actions d'animation favorisant le bien-vieillir et le maintien des liens et qui rythment l'année :

- **La Semaine Bleue** : événement devenu récurrent *chaque mois d'octobre, mobilise chaque année un nombre croissant de seniors (plus de 200 personnes ont pu y participer en 2024),*
- **La distribution des colis aux seniors** : *initialement organisée sur deux jours en décembre, cette année 2025 verra émerger un nouveau format d'une journée permettant un accueil festif sur une amplitude horaire plus importante afin de pouvoir recevoir et satisfaire le plus grand nombre. En décembre 2024, ce sont 1200 colis qui ont été distribués à nos seniors. 1300 colis sont prévus pour 2025,*
- **Le banquet des aînés** : traditionnellement proposé le 08 mai de chaque, l'année 2024 a été l'exception en termes de date (le banquet s'est déroulé le 1^{er} juin). Le succès de l'évènement a amené la commune, l'année passée, à changer de lieu. *Le banquet 2025 aura donc lieu le 08 mai 2025 au complexe sportif Léo Lagrange. Plus de 600 convives de 61 ans et plus y sont attendus pour une journée alliant gastronomie et spectacle.*
- **Les actions « bien vieillir dans son quartier »** : de nombreuses actions visant à favoriser le bien-être et la santé mentale, la promotion de l'activité physique, l'utilisation de l'outil numérique ou la mise en place de moments de convivialité (tels que les thés dansants), ont pu être financés en 2024 dans le cadre de la Conférence des financeurs, de l'octroi de subventions CARSAT,

Contrat de Ville ou Contrat Local de Santé. Pour 2025, le recrutement d'un futur coordinateur des animations seniors permettra de structurer et diversifier l'offre d'animations, de constituer les évaluations et les bilans nécessaires aux financeurs et de nouer de nouveaux partenariats. Il aura également pour mission de développer le nouveau projet 2025 « Café des aînés ».

2- Le diagnostic lié à la démarche d'obtention du label « Villes amies des aînés », comme support à la consolidation du projet global en faveur des seniors :

- Le parcours résidentiel de nos seniors, la préservation des liens sociaux, la veille en santé, l'aide à la mobilité... la Ville souhaite accompagner, soutenir et veiller sur les parcours de vie de nos aînés, toujours en promouvant bientraitance et maintien de l'autonomie. Autour de ces thématiques, la commune s'inscrit dans une démarche d'obtention du **label Villes Amies des Aînés**. Avec le soutien du cabinet « Beguinage et compagnie », nous avons pu réaliser un diagnostic de territoire, nous permettant de candidater en 2025 pour obtenir le label Villes Amies des Aînés, tout en travaillant sur des enjeux forts exprimés par nos aînés au sein d'instances participatives (la santé et la communication notamment).

3- Le développement d'une offre immobilière alliée à des prestations d'animation de la vie sociale :

- **La convention d'animation de la nouvelle résidence Seniors « Chaussée de Léry »** : 2024 a été marquée par le travail collaboratif entre le bailleur social Logéo et le CCAS, permettant la rédaction du projet d'animation de la nouvelle résidence Seniors. Ainsi, à partir du mois d'avril 2025, les nouveaux résidents des 80 logements (T2 et T3) pourront profiter au sein de leur espace de vie d'un programme d'animations composé d'ateliers, de permanence d'accès aux droits et à l'information ainsi que de moments conviviaux.
- Un nouveau travail partenarial sera engagé en 2025 avec un autre bailleur social, **Quevilly Habitat** portant un projet similaire et permettant de prévoir un pôle immobilier de résidences seniors de part et d'autre de la Route des Falaises. Le CCAS sera également impliqué dans l'animation des futurs espaces communs de cette résidence.

4- Une thématique santé mise en exergue pour faciliter l'accès aux soins :

- La fin d'année 2024 a permis d'initier une offre de mutuelle communale aux seniors de la Ville.

Dans un contexte économique difficile il est apparu essentiel de

pouvoir proposer une solution adaptée, tant en termes de pouvoir d'achat que de proximité et de lisibilité de dispositifs. France Mutuelle poursuivra en 2025 son offre de contrats adaptés lors de permanences régulières (au CCAS ou sein de la nouvelle résidence Logéo).

Enfin, pour 2025, des demandes de financements seront reconduites en faveur :

- *Du bien-être et de la santé mentale,*
- *De la promotion de l'activité physique,*
- *De l'utilisation de l'outil numérique,*
- *De la mise en place de moments de convivialité « Café des Aînés », moments privilégiés d'échanges entre habitants et élus autour de thématiques en lien avec le vieillissement.*

Le recrutement d'un coordinateur des animations seniors, permettra d'asseoir et d'étoffer l'offre existante tout en proposant de l'innovation.

✓ Résidence Espages

La résidence Espages, résidence intergénérationnelle, est composée de 44 logements pour les Seniors, 32 pour le Foyer Jeunes Travailleurs.

Ce mélange des générations est une richesse pour l'ensemble des résidents et pour l'équipe.

En 2024, une adhésion au réseau des résidences autonomie de l'Eure a permis d'échanger au sujet de problématiques rencontrées par d'autres résidences autonomie.

13 jeunes du FJT bénéficient d'un projet d'accompagnement individuel.

Perspectives 2025 :

Un questionnement sur le devenir du bâtiment, et au-delà du modèle des résidences autonomie à l'heure où les projets immobiliers pour l'accueil des seniors, se développent.

Sur le volet jeunesse, la résidence accueille actuellement 28 jeunes. Un travail avec la nouvelle Structure Info Jeunesse de la Ville doit être formalisé. Les liens restent à consolider entre le service Jeunesse, l'Espages et les dispositifs de la Cité Educative.

Un financement de la CAF a été obtenu afin de renouveler le mobilier des logements FJT. L'investissement de 16 000€ sera engagé en 2025. Le contrat d'objectif arrive à son terme en décembre 2025, le bilan des réalisations faites sur les deux dernières années et la définition d'un nouveau projet fera l'objet d'un travail d'équipe tout au long de l'année 2025.

✓Le Service Réussite Educative

Depuis 2022, le Service Réussite Educative est en lien direct avec les actions menées par le CCAS. Le CCAS reste l'institution locale de l'action sociale par excellence, et il est essentiel que ce rapprochement renforce son implication et son efficacité.

En termes de ressources humaines, en décembre 2024, un nouvel agent a été intégré pour coordonner le service. Une optimisation des actions est en cours, avec une réécriture du projet de service prévue pour l'année 2025.

Le service est actuellement composé de 5 agents et d'une équipe de 8 intervenants au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). À travers son dispositif P.A.S.S. (Plans d'Actions du Service Socioéducatif), le Service de Réussite Educative a pour mission d'accompagner individuellement et collectivement les enfants, adolescents et leurs familles présentant des signes de fragilité, dès la petite enfance. Il prend en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés.

En complément des professionnels en interne, un nombre significatif de prestataires externes vient enrichir les accompagnements, de plus en plus techniques. Les enjeux sociaux actuels nous poussent à faire appel à des professionnels qui étaient peu ou pas impliqués dans les accompagnements par le passé. Aujourd'hui, il est impossible de mener des accompagnements sans l'expertise de :

- Psychologues
- Orthophonistes
- Psychomotriciens
- Socio-esthéticien(ne)s
- Art-thérapeutes
- Hypnothérapeutes
- Sophrologues

Un partenariat étroit entre le service et ces professionnels a été établi pour répondre aux besoins et pallier les manques.

Le Service de Réussite Educative (PRE) est organisé autour de quatre pôles d'actions principaux et s'appuie sur un outil indispensable et transversal qui est la veille éducative.

1. Programme de Réussite Educative : Ce pôle se concentre sur des

actions éducatives globales pour favoriser la réussite scolaire et personnelle des jeunes.

2. **Pôle Soutien aux Familles** : Ce pôle offre un accompagnement et un soutien personnalisé aux familles afin de les aider à surmonter les défis qu'elles rencontrent.
3. **Pôle Citoyenneté** : Ce pôle a pour mission de promouvoir les valeurs citoyennes et de favoriser l'implication des jeunes dans la vie de locale.
4. **Pôle Soutien à la Scolarisation (CLAS)** : Ce pôle assure un accompagnement spécifique à la scolarisation, en mettant en place des actions ciblées pour soutenir les élèves dans leur parcours scolaire.

Programme de Réussite Educative et son approche individualisé

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) repose sur une approche individualisée des parcours éducatifs. Ce dispositif requiert une mobilisation transversale, impliquant la Ville et une collaboration étroite avec les acteurs locaux et départementaux, tels que l'éducation nationale et les associations. Cette synergie permet d'offrir un soutien complet et coordonné. Une équipe pluridisciplinaire intervient pour concevoir et accompagner les parcours individualisés. Le PRE prend en compte l'enfant dans sa globalité, en considérant son environnement social, familial et la singularité de sa situation.

Les référents de parcours du Programme de Réussite Éducative (PRE) de notre service assurent la coordination et le suivi des actions mises en œuvre dans le cadre des parcours individualisés. Ils sont responsables de la cohérence des interventions, de la mobilisation des partenaires et de l'ajustement des actions en fonction de l'évolution des besoins de l'enfant ou du jeune.

Quelques chiffres pour l'année 2024

117 parcours en cours,
29 sorties de parcours.

Educatif : 36 parcours,
Santé : 54 parcours,
Parentalité : 34 parcours,
Accès à la culture et au sport : 30 parcours.

Pôle Soutien à la Fonction Parentale et Renforcement des Liens Familiaux

Le service s'engage à accompagner les familles dans leur rôle parental, en les orientant vers les dispositifs et structures adaptés sur le territoire.

Conscients des difficultés rencontrées par les parents face aux enjeux actuels (santé mentale, isolement, foyer monoparentaux, violence etc), nous avons intensifié nos actions. Nos rencontres, sorties, ateliers offrent des clés de compréhension et du lien et facilitent ainsi la mise en relation avec nos partenaires ou la résolution des problèmes par notre service.

Dans le cadre du dispositif "Vacances en famille", nous proposons un accompagnement personnalisé pour soutenir les familles dans l'élaboration de leur projet de vacances. Cette initiative vise à combattre l'isolement, surmonter les barrières géographiques, offrir un moment de répit et renforcer la fonction parentale.

Socialisation et Ouverture Culturelle

Il s'agit de favoriser la socialisation et l'ouverture culturelle à travers des activités de loisirs destinées aux enfants et aux familles. En partenariat avec les associations culturelles et sportives, des dispositifs tels que les "Bourses Sport" sont proposés. En 2024, 46 enfants ont bénéficié de la bourse sport pour un montant total de 1840€.

Actions Ponctuelles et Initiatives Estivales

Des actions ponctuelles existent également pour répondre aux besoins spécifiques des familles. L'opération "Jardin d'été", organisée durant la période estivale, a permis d'offrir un large éventail d'activités, incluant des ateliers bien-être animés par des professionnels de santé, des sorties de découverte du patrimoine Eurois et des ateliers artistiques.

Quelques chiffres pour l'année 2024

19 actions réalisées, 225 bénéficiaires,

9 familles ont bénéficié du dispositif vacances en famille.

Pôle Soutien à la Scolarisation (CLAS)

Le CLAS est un dispositif d'accompagnement périscolaire destiné aux enfants et aux jeunes, du CP à la terminale. Il vise à compléter l'action de l'école en offrant un soutien individualisé dans un collectif pour favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement personnel.

En 2024, 2 collectifs élémentaires, 1 collectif collège et 1 collectif lycée sont mis en place pour assurer le renforcement des apprentissages, favoriser le développement de l'autonomie et renforcer la coopération avec les familles.

Le CLAS offre un accompagnement global, allant au-delà du simple soutien scolaire, pour permettre à chaque enfant de développer son

potentiel. Ainsi, 22 collégiens, 18 élémentaires et 14 lycéens ont bénéficié de ce dispositif.

Pôle Citoyenneté

Ce service déploie une variété d'initiatives contribuant à renforcer l'engagement civique et la responsabilité sociale. En plus de son Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et de ses actions de jumelage, il met en œuvre des accompagnements spécifiques. Ainsi, il peut intervenir en cas d'exclusion temporaire d'un élève de son établissement scolaire, en assurant le suivi du projet et aidant le jeune à comprendre le sens de sa sanction. Des mesures de responsabilisation sont également mises en place pour les jeunes ayant commis des incivilités, en les incitant à effectuer des actions de réparation.

Quelques chiffres pour l'année 2024

33 élus au CMJ,

18 actions citoyennes menées,

3 mesures de responsabilisation,

5 prises en charge d'exclusions extérieures.

Les perspectives 2025 :

Le service bénéficie d'une reconnaissance solide auprès des familles et des jeunes, servant de point de repère fiable. L'expertise et l'expérience des agents contribuent activement aux instances de concertation locales. Toutefois, les défis sociaux actuels nous imposent une remise en question constante de nos pratiques, afin de répondre aux besoins d'un public de plus en plus vulnérable.

Orientations et Actions

• Innovation et Fondamentaux :

Le service doit poursuivre une démarche d'innovation tout en revenant aux principes fondamentaux du "vivre avec" et du "faire ensemble". Cela implique de renforcer les liens de proximité et de favoriser la participation active des habitants.

En 2025, les actions porteront sur les axes suivants :

- **Enfance et Préadolescence (0-14 ans)** - Renforcer les actions de soutien à la parentalité, en proposant des ateliers d'échange et de partage d'expériences.
- **Adolescence et Jeunesse (15-18 ans)** - Mettre en place des dispositifs

d'accompagnement individualisé pour les jeunes en difficulté, notamment ceux confrontés à des mesures d'exclusion scolaire.

- **Actions Transversales** - Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux, afin de créer des synergies et de mutualiser les ressources.

✓ **Le Service Médiation / Gestion Urbaine et Sociale de Proximité**

Composé de 1 coordinateur et de 3 agents de médiation / GUSP, ainsi que 2 médiateurs/correspondants de nuit.

Le service médiation à en charge la promotion de la médiation interculturelle et urbaine, d'animer le dispositif GUSP, les diagnostics en marchant, les déambulations quotidiennes et d'organiser les chantiers jeunes pendant toutes les vacances scolaires.

Au cœur des enjeux de prévention et de tranquillité publiques, le service médiation anime également les réunions polices Bailleurs et intervient durant les différentes manifestations organisées par la commune.

En **2024**, la médiation sociale urbaine a traité **402** interventions (nuisances animalières, sonores, incivilités...).

Ce sont également **289** actes identifiés dans le cadre de la GUSP et qui concernent essentiellement des médiations bailleurs-locataires.

Sur cet axe « bailleurs-locataires » **101 visites à domicile** ont pu avoir lieu en **2024**.

Depuis 2021, dans un souci de clarté et d'équité, le dispositif Chantier Jeunes s'est organisé autour d'une nouvelle procédure de recrutement, et d'une offre identique tout au long de l'année.

Ce sont ainsi des périodes de **15 jours de CDD** qui sont proposées aux jeunes de la commune souhaitant acquérir une première expérience.

En **2024**, ce sont donc **80 jeunes** qui ont pu bénéficier de cette action pour **68 chantiers** effectués.

Enfin, sur les **11 diagnostics** en marchant organisés cette année au sein des quartiers de la Ville, plus de **60 %** des travaux ont pu être réalisés.

Le Service Médiation correspondants de nuit

Le local est implanté au cœur du germe de ville et jouxte la Maison des Projets. L'équipe se compose de deux médiateurs. **288 interventions** ont été dénombrées en **2024**.

Les médiateurs avaient pour objectif de porter des projets liés au développement de la ville avec la participation des habitants. L'activité de ce service a pris fin au 31 décembre 2024.

Les perspectives 2025 :

- *Asseoir les modalités d'intervention d'« aller vers » comme de nouvelles modalités à déployer en faveur de la lutte contre le non recours aux droits. Consolider le dispositif « Ambassadeurs des droits », avec France services pour support et en lien avec les autres services du CCAS. L'objectif 2025 est de travailler en collaboration avec des partenaires du territoire. Une formation est ainsi proposée en mars 2025 à l'ensemble des intervenants. La Banque des Territoires a octroyé un financement permettant l'achat d'un triporteur.*
- *Établir une convention avec le ministère de la justice permettant au service d'accueillir des personnes en Travail d'Intérêt Général (TIG) au sein des chantiers jeunes.*
- *Porter, en sus des diagnostics en marchant, 2 à 3 marches exploratoires par an.*

✓ L'accès au droit/France Services

Composé de 2 agents, le service accès au droit décline deux axes forts d'intervention :

▪ **Le point Justice**

Lieu d'accueil, d'information, d'orientation sur les droits et les obligations dans les domaines relatifs au travail, au logement, à la famille, la consommation, le droit des étrangers, l'aide aux victimes.

Le Point Justice apporte une information de proximité à toute personne confrontée à des difficultés d'ordre juridique, judiciaire ou administrative (victime d'une infraction, de viol, le divorce, la garde des enfants, comprendre une convocation, constitution d'un dossier...).

Conventionné avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Eure, le Point Justice a pour mission d'accompagner les personnes dans l'accès à leurs droits et de lutter contre le non recours.

Le Point Justice coordonne les différentes permanences des avocats, juristes et associations spécialisées assurées au CCAS :

- Les permanences des Avocat : 1 demi-journée par mois,
- Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : 4 permanences mensuelles,
- L'AVEDE-ACJE (Association d'Aide aux Victimes) : 2 par mois,
- Le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) : sur convocation judiciaire,
- Le Conciliateur de justice : 1 permanence mensuelle
- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1 permanence mensuelle,
- Une Juriste généraliste du CDAD : 2 par mois (1/2 journée).

En 2024, les intervenants du Point Justice ont mené **790 entretiens**.

Le public est très diversifié : salariés, étudiants/collégiens/lycéens, chômeurs, retraités, fonctionnaires, indépendants... Pour des tranches d'âges variées (des mineurs aux plus de 70 ans).

■ France Services

Les points France Services doivent répondre aux besoins de l'utilisateur, quelle que soit sa demande (demande d'allocation en ligne, immatriculer un véhicule, préparer sa retraite...).

Un effort particulier est fait pour répondre aux besoins d'accès au numérique pour des populations en difficulté.

Fin 2022, l'installation de l'espace a pu être finalisée. Deux bornes sont ainsi à disposition du public et l'un des bureaux est équipé pour les rendez-vous en visioconférence.

En 2024, 3 243 accompagnements ont été effectués.

L'activité France Services sur l'année 2024 se résume par des accueils avec et sans rendez-vous, des accompagnements effectués par les conseillers numériques, des permanences délocalisées au sein des partenaires associatifs ainsi que les Journées dédiées aux France services en novembre.

Ces **Journées France Services** ont permis d'accueillir 7 partenaires différents sur 4 jours. L'intervention des partenaires a permis d'accueillir 30 personnes.

En 2024 France services a poursuivi le déploiement des permanences délocalisées (EPIDE, Espaces, ACRI).

Les perspectives 2025 :

Pour l'accès au droit

- Promouvoir les différentes permanences d'accès au Droit par un focus sur chaque intervenant
- Organisation de la Journée internationale de l'accès au droit,
- Proposer des temps de sensibilisation avec des thèmes d'actualités.

Pour France Services :

- Pérenniser nos missions « d'aller vers » et consolider nos partenariats actuels
- Favoriser l'autonomie des usagers par l'appropriation de l'outil informatique
- Prospecter d'autres partenaires afin de développer d'avantage l'activité France Services et d'enrichir l'offre de services...

✓ **Le Service Administratif**

Composé de 3 agents à vocation de favoriser un accueil chaleureux et performant, de gérer la logistique du service (Réservations de salles de réunion, enregistrement du courrier, gestion des parapheurs...), de permettre le fonctionnement des commissions permanentes et du Conseil d'administration et surtout d'assurer le secrétariat général de la direction du CCAS et la gestion des missions ressources (lien avec les différents services municipaux : ressources humaines, informatique, service juridique, cabinet de M. le Maire, secrétariat du Directeur Général des Services...)

Quelques données chiffrées en 2024 : **7 Conseils d'administration**, 60 délibérations.

Une gestion budgétaire de **2, 851 093 millions d'euros**.

6 500 usagers reçus physiquement et 5 400 appels téléphoniques assurés par l'agent d'accueil.

Orientations :

- Une démarche qualité engagée,
- Une dynamique de formations,
- Un nouveau traitement du courrier avec le logiciel « Efallia »,
- Une continuité de travail en binôme,
- Un développement des compétences sur le volet coordination des projets et financier.

Suite à la mise en place du nouvel organigramme financier, la responsable ressources sera amenée à travailler sur le volet financier et à assurer la continuité de la gestion budgétaire de la structure. La Responsable financière sera quant à elle davantage impliquée dans les missions ressources afin d'assurer la continuité au sein des missions ressources. Des points hebdomadaires seront réalisés avec la Direction en vue de partager les communications de manière formelle et ainsi créer une réelle cohésion d'équipe administrative et financière en plus des réunions de service hebdomadaires.

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à valider le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Président, ou son représentant, à valider le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES